

Les universités et les femmes

Les dossiers de RoSa expliquent la situation des femmes en Flandre. Il s'agit d'une série de dossiers sur le thème de l'égalité des chances en Flandre, dont le but est d'offrir une vue d'ensemble claire et pratique de la situation des femmes dans la société flamande. Ces dossiers couvrent des sujets d'intérêt général, mais présentent également des thèmes plus spécifiques, dépendant de l'utilité et/ou de la disponibilité de données statistiques dans le domaine. L'objectif n'est pas d'être exhaustif, mais de situer la femme dans la société flamande de manière claire et accessible. Depuis 1978, RoSa est la référence pour tout renseignement, toute documentation belge et étrangère concernant l'égalité des chances, l'émancipation et les études féminines.

Nr. 2 • juin 2000

Introduction

Pendant longtemps, les universités ont été des bastions masculins, une situation qui n'a changé que pendant la première moitié du dix-neuvième siècle. En Belgique, les premiers étudiants universitaires féminins sont entrés à l'Université de Bruxelles en 1880, suivi par Liège deux ans plus tard, et par Gand l'année suivante. A Louvain, les femmes n'ont été admises qu'en 1920. Cependant, étant donné le manque de perspectives professionnelles, et la pénurie des écoles secondaires supérieures accessibles aux femmes, peu d'entre elles ont profité de cette opportunité initiale.

En 1890, la législation allait offrir aux femmes l'accès à tous les niveaux universitaires, y compris dans la médecine et la pharmacie. Le premier athénée pour filles a été fondé en 1907. La présence des femmes dans les universités a été en augmentation permanente depuis cette date. La nouvelle position au sein de la société, ainsi que la démocratisation de l'enseignement supérieur ont produit une population universitaire qui est devenue majoritairement féminine à la fin du vingtième siècle.

Tableau 1 : Evolution du nombre d'inscriptions principales par sexe

Année	Hommes		Femmes		Total	
'90-'91	30912	55.0	25715	45.0	56627	100.0
'91-'92	32124	54.3	27051	45.7	59175	100.0
'92-'93	32980	53.9	28251	46.1	61231	100.0
'93-'94	33430	53.2	29410	46.8	62840	100.0
'94-'95	33945	52.6	30585	47.04	64530	100.0
'95-'96	34624	51.9	32062	48.1	66686	100.0
'96-'97	35050	51.4	33143	48.6	68193	100.0
'97-'98	35059	50.7	34094	49.3	69.153	100.0

Source : Vlaamse Interuniversitaire Raad, Statistische gegevens betreffende de studentenbevolking aan de Vlaamse universiteiten, academiejaar 97-98, [Brussel], 1999, p. 185.

Mais les universités sont encore loin d'être des institutions égalitaires. Il reste non seulement le problème des choix 'typiquement féminins', la dite 'ségrégation horizontale', mais il y a aussi une 'ségrégation verticale',

traduite par un manque manifeste de femmes dans les fonctions supérieures, notamment au niveau scientifique, des universités.

Tableau 2 : Evolution du nombre d'étudiants de la même génération (1^{er} année), répartis par sexe, en chiffres absolus et en relation avec le groupe cible potentiel

Année	Hommes				Femmes			
	Etudiants Génér. 18 Ans		Etudiants génér. 18 ans		Etudiants Génér. 18 ans		Etudiants génér. 18 ans	
	N	%	N	%	N	%	N	%
	Enseignement Universitaire							
'92-'93	6371	50,4	36199	17,6	6275	49,6	34715	18,1
'93-'94	6376	50,3	34854	18,3	6295	49,7	33164	19,0
'94-'95	6791	49,9	35666	19,0	6805	50,1	34134	19,9
'95-'96	6832	48,7	36284	18,8	7196	51,3	35220	20,4
'96-'97	6834	48,4	36965	18,5	7294	51,6	35674	20,4
'97-'98	6649	48,0	37915	17,5	7207	52,0	35793	20,1
Diff. 1 ^{er} année	-185	-2,7			-87	-1,2		
Diff. 6 années	278	4,4			932	14,8		

Source : Vlaamse Interuniversitaire Raad, Statistische gegevens betreffende de studentenbevolking aan de Vlaamse universiteiten, academiejaar 97-98. [Brussel], 1999, p. 250.

La ségrégation horizontale

Dans le courant de la dernière décennie du vingtième siècle, il y a eu une croissance systématique du nombre d'étudiants universitaires en général, et des femmes en particulier. Le tableau 1 indique clairement que les proportions sont devenues pratiquement équivalentes. Lorsqu'on compare les étudiants de la même génération - ceux qui sont inscrits pour la première fois à l'université - on peut même constater une surpondération féminine.

De plus, la participation relative des femmes dans l'enseignement universitaire par rapport au groupe cible potentiel - les femmes âgées de 18 ans qui habitent en Flandre - est supérieur (20,4%) à celle des hommes (17,5%). Pourtant, on constate toujours une ségrégation horizontale par rapport aux choix que font les hommes et les femmes en ce qui concerne les secteurs d'études. Le tableau suivant reprend les étudiants de la même génération au 1 février 1998, inscrits pour la première fois, et répartis par secteur et par sexe.

Tableau 3: Etudiants belges de la même génération inscrits pour la première fois, par secteur au 1/2/1998

	H	F	Tot	H %	F %	Tot %
Philosophie	124	93	217	57	43	100
Religion	11	26	37	30	70	100
Lettres	315	678	993	32	68	100
Histoire	276	216	492	56	44	100
Archéologie en arts	127	252	379	34	66	100
Droit	973	1065	2038	48	52	100
Psychologie	330	1005	1335	28	75	100
Sciences économiques	1159	695	1854	62	38	100
Sciences sociales	456	545	1001	45	55	100
Santé	8	73	81	10	90	100
Sports	263	254	517	51	49	100

Sciences	930	538	1468	63	37	100
Sciences exactes	598	163	761	79	21	100
Sciences biologiques	327	262	589	56	44	100
Médecine	206	346	552	37	63	100
Chirurgie dentaire	20	35	55	36	64	100
Sc. vétérinaires	91	154	245	37	63	100
Sc. pharmaceutiques	78	228	306	25	75	100
Secteurs combinés	110	263	373	29	71	100
Total général	6402	6891	13293			

Source : Vlaamse Interuniversitaire Raad, Statistische gegevens betreffende de studentenbevolking aan de Vlaamse universiteiten, academiejaar 97-98. [Brussel], 1999, p. 41, eigen bewerking.

Les secteurs regroupant un grand nombre de femmes sont la religion, les lettres, la psychologie et les sciences pédagogiques, l'archéologie et les arts, la santé, les sciences pharmaceutiques et la catégorie des secteurs combinés, qui reprend le secteur biomédical et sept branches réunissant la philosophie et les lettres.

Cette tendance ne fait que confirmer la surpondération féminine dans ce dernier secteur. Les sciences politiques et sociales, la médecine, la chirurgie dentaire et vétérinaire représentent également une majorité d'étudiants féminins. Les secteurs regroupant une majorité d'hommes sont les sciences et les sciences appliquées.

Sur base de ces chiffres, l'on peut constater que le problème des choix 'typiquement féminins' se pose toujours: les femmes donnent encore préférence aux secteurs 'doux' plutôt que 'durs'. La faculté des sciences appliquées en est un exemple frappant. Lorsqu'on étudie le secteur des sciences de plus près, on ne peut que confirmer cette tendance, l'informatique et les sciences physiques ne regroupent pas plus de 10% d'étudiantes.

3

Tableau 4 : Répartition dans la catégorie des sciences

	H	F	Tot	H %	F %	Tot %
Mathématiques	61	56	117	53	47	100
Informatique	391	40	431	81	9	100
Physique	51	5	56	81	9	100
Chimie	78	77	155	50	50	100
Biologie	155	205	360	43	57	100
Géologie	23	24	47	49	51	100
Géographie	65	54	119	55	45	100
1° candidature sciences	41	37	78	53	47	100
1° candidature maths et physique	65	40	105	62	38	100

Source : Vlaamse Interuniversitaire Raad, Statistische gegevens betreffende de studentenbevolking aan de Vlaamse universiteiten, academiejaar 97-98. [Brussel], 1999, p. 42, eigen bewerking.

La ségrégation verticale

Les femmes sont fortement sous-représentées au sein du personnel scientifique des universités flamandes, une tendance qui s'accroît lorsqu'on monte dans la hiérarchie universitaire. Si, au niveau des entrées à l'université, la situation est satisfaisante, l'évolution aux niveaux supérieurs pose toujours de grands problèmes.

Tableau 5 : Personnel universitaire indépendant (1 février 1999)

	# H	# F	Total	% H	# F
Professeur extraordinaire	31,84	0,30	32,14	99 %	1 %
Professeur ordinaire	655,80	46,00	701,80	93 %	7 %
Professeur	460,97	48,05	509,02	91 %	9 %
Lecteur principal	482,92	73,71	556,63	87 %	13 %
Lecteur	352,82	106,54	459,36	77 %	23 %
Bibliothécaire, agrégé facultaire, ...	43,65	28,95	72,60	60 %	40 %
Total	2028	304	2332	87 %	13 %

Source : Malfliet Katlijn (e.a.), Eerste Gelijke-Kansenrapport, Gelijke-kansenbeleid en Universiteit. K.U Leuven, 1999, p. 45.

Les chiffres regroupant les différentes catégories de PUI montrent clairement que le nombre de femmes diminue lorsque le niveau monte. Il y a en tout 13% de femmes parmi les PUI flamands en 1999. Ce chiffre ne cache pas seulement des différences significatives entre les universités, mais aussi entre les niveaux universitaires. Il est particulièrement préoccupant de noter l'absence totale de femmes parmi les professeurs ordinaires, surtout étant donné l'importance de cette catégorie pour les nominations et les promotions.

Tableau 6 : Personnel universitaire assistant (1 février 1999)

	# H	# F	Total	# H	# F
Assistant	768,43	615,42	1383,85	56 %	44 %
Assistant pratique	77,28	77,55	154,83	50 %	50 %
Doctorant	63,15	29,55	92,7	68 %	32 %
Collaborateur scientifique	43,35	37,7	81,05	53 %	47 %
Total	952	760	1712	56 %	44 %

Source : Malfliet Katlijn (e.a.), Eerste Gelijke-Kansenrapport, Gelijke-kansenbeleid en Universiteit. K.U Leuven, 1999, p. 46.

Il est évident qu'il n'y a pas assez de suivi entre les assistants et les universitaires indépendants. Cela soulève des interrogations. Un certain nombre d'études tentent de répondre à ces questions, même si la recherche qui a été effectuée en Belgique à ce niveau est encore plutôt limitée. C'est aussi pourquoi il convient d'être prudent lorsqu'on compare la situation à celle des pays voisins. A cet égard, la situation aux Pays-Bas est en quelque sorte similaire, mais la culture universitaire est tellement particulière qu'il n'est pas possible de comparer les deux pays.

Conclusions

Dans ces études, il n'a pas seulement été fait mention de nombreux chiffres, mais aussi d'analyses qualitatives, ainsi que d'enquêtes et de questionnaires divers ayant été remplis par les personnes concernées. Les obstacles rencontrés par les femmes lorsqu'elles veulent se lancer dans une carrière universitaire ne sont en effet pas toujours quantifiables. Le monde universitaire est un monde fermé, avec une culture particulière et bon nombre de règles non écrites.

On peut tout d'abord déterminer quelques facteurs externes et d'ordre général, qui font obstruction aux droits des femmes dans le milieu universitaire. Il y a la sous-représentation flagrante des femmes dans les positions dirigeantes qui, tout comme dans l'ensemble de la société, caractérise les universités. Il n'existe pas non plus de cadre législatif au niveau de l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur. Alors que celui-ci existe pour la fonction publique, il ne concerne aucunement les universités, qui n'ont donc pas à s'en tenir à la loi dans ce contexte.

Une autre série de raisons est liée aux choix mêmes qu'effectuent les femmes, dans la lignée des occupations traditionnelles qu'elles continuent à se voir imposer dans l'ensemble de la société. En regardant de plus près le cadre de vie universitaire, on constate que le moment où l'on prépare une thèse de doctorat et celui où l'on a des enfants coïncident en grande partie. Ainsi, la combinaison famille-travail empêche encore souvent le bon déroulement d'une carrière universitaire. De même, des séjours à l'étranger, qui ont généralement une influence positive sur les nominations et les promotions, posent plus de problèmes aux femmes qu'aux étudiants masculins. De plus, les universités se montrent très réticentes par rapport aux exigences familiales. La pression du travail ne laisse guère de place pour les tâches ménagères ou les grossesses.

Un nombre de restrictions est lié à la gestion du personnel et à la culture d'entreprise qui caractérise les universités. Etant donné que les femmes ne font partie du cadre universitaire que depuis un siècle, et n'ont encore que rarement accédé à des postes d'importance, les spécificités au niveau des normes, des valeurs et des qualités des femmes ne sont pas encore vraiment prises en compte. Il y a un manque de diversité manifeste, comme cela résulte clairement de l'étude récente de Van Haegendoren et Noelanders sur les procédures de recrutement et de promotion au sein des universités flamandes.

Parce que, d'une part, les critères ne sont pas assez explicites, et d'autre part parce que les instances qui sont chargées du recrutement et des promotions sont composées presque uniquement d'hommes dans la quarantaine, il ne peut être question de diversité. Cependant, les universités où les femmes ont pu accéder à ces organes de décision, ont également montré qu'il ne suffit pas d'avoir une représentation équilibrée pour remédier au problème. Une minorité de femmes ne peut à elle seule engendrer un changement d'envergure dans la culture d'entreprise. Dans les autres secteurs, l'on a également constaté que l'égalité des chances ne s'impose pas sans difficultés. Le 'plafond de verre' qui empêche les femmes d'accéder au pouvoir ne peut être brisé que par une stratégie poussée et structurée.

La culture universitaire ne s'est toujours pas défaite de ses racines traditionnelles, donnant une position prédominante aux hommes. L'université a été un bastion masculin jusqu'au début du vingtième siècle. Cela pourrait satisfaire comme argument, si ce n'est que cette raison ne vaut pas pour des institutions comparables, telle que la justice, qui ont progressé davantage dans la féminisation de leurs structures internes. Une explication bien plus probable est la peur d'une certaine perte du prestige lié à la fonction universitaire, qui serait engendrée par une présence féminine trop importante.

Il y a aussi la pression de travail. Les universités demandent beaucoup de leur personnel: un dévouement sans bornes, qui n'est pas toujours facile à combiner avec les exigences familiales. Puis, il y a le manque de transparence, non seulement au niveau du recrutement, mais aussi lorsqu'il s'agit d'imposer des critères de sélection, des profils recherchés, ou dans un processus d'évaluation, lequel peut engendrer l'inégalité, en mettant l'accent sur des critères purement subjectifs.

En résumé, l'on peut dire que la situation des femmes dans les universités flamandes est loin d'être idéale. Elles souffrent à la fois d'une ségrégation horizontale (le choix des études) et d'une ségrégation verticale (la carrière universitaire). Les préjugés du passé dominant encore la culture universitaire. Un certain nombre d'éléments liés à la société, ainsi que le manque de cadre législatif, ne font rien pour arranger les choses. Il est un fait que l'égalité des chances est loin d'avoir une emprise sur le milieu universitaire flamand.

Sources

- Fischer Agneta, De universiteit als modern mannenklooster. Amsterdam : Het Spinhuis, 1998
- Kabinet van de Staatssecretaris voor Maatsch. Emancipatie, Stap voor stap : geschiedenis van de vrouwenemancipatie in België. Brussel : Kabinet Staatssecretaris voor Maatsch. Emancipatie, 1991.
- Malfliet Katlijn (e.a.), Eerste Gelijke-Kansenrapport, Gelijke-kansenbeleid en Universiteit. Katholieke Universiteit Leuven, 1999.
- Noelanders S., Valgaeren Elke (medew.), Vrouwen aan Vlaamse universiteiten. Limburgs Universitair Centrum, Sociaal Economisch Instituut, 1999.
- Portegijs Wil, 'Jammer dat u gaat' : het snelle vertrek van vrouwelijke wetenschappers : een lek in het emancipatiebeleid. Utrecht : Jan van Arkel, 1993.
- Vanherck Rina, Paule Verbruggen, Vrouwen aan universiteiten : verklaring van de achterstelling van het vrouwelijk personeel aan de Vlaamse universiteiten. Brussel: Kabinet van de Staatssecretaris voor Maatschappelijke Emancipatie, 1991.
- Vlaamse Interuniversitaire Raad, Statistische gegevens betreffende de studentenbevolking aan de Vlaamse universiteiten, academiejaar 97-98. [Brussel], 1999.
- Vlaamse Interuniversitaire Raad, Statistische gegevens betreffende het personeel aan de Vlaamse universiteiten, telling 1-2-99. [Brussel], 1999.

Joyca Leplae